



communiqué de presse

EDF décide de construire un nouvel aménagement hydroélectrique à Gavet

EDF décide de réaliser à Gavet (Isère) un important aménagement hydroélectrique, pour un investissement de plus de 160 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie industrielle d'EDF en France, qui vise à produire l'électricité dont ses clients ont besoin grâce à un parc de production diversifié, performant, sûr et respectueux de l'environnement.

Ce projet permettra d'augmenter, à l'horizon 2013, la production d'énergie renouvelable dans des conditions supérieures de sûreté et d'intégration dans l'environnement.



Présentation du projet lors d'une conférence de presse,
en présence des élus locaux

VENDREDI 17 DECEMBRE 2004

De 9 h 30 à 11 h 00

A la centrale de Grand Maison

Contact Presse :
Catherine TURLIER 04 76 20 97 02
catherine.turlier@edf.fr



EDF décide de construire un nouvel aménagement hydroélectrique à Gavet

SOMMAIRE

I. Communiqué de presse

II. Présentation du projet de construction d'un nouvel ouvrage hydroélectrique à Gavet : 4 atouts pour développer le potentiel hydroélectrique de la vallée

- Ce projet consiste à remplacer les 6 centrales hydroélectriques construites dans les années 1900
- Ce projet permettra d'augmenter la production d'énergie renouvelable de 60 millions de kWh supplémentaires chaque année
- Le projet permettra de maintenir l'activité industrielle de la vallée avec un important chantier prévu sur une dizaine d'années.
- Ce nouvel ouvrage permettra de réduire les impacts de la production hydroélectrique sur l'environnement et le cadre de vie, grâce à la construction d'une usine souterraine

III. Fiches explicatives

- Fiche n°1 - Le projet de chute hydroélectrique de Gavet
- Fiche n°2 - Présentation de l'aménagement hydroélectrique de Grand Maison

IV. Documentation

- Les installations hydroélectriques de la Moyenne Romanche : les 6 centrales actuelles
- L'énergie hydraulique
- Centrale de Grand Maison
- Traces d'histoire en Oisans



FICHE N° 1

PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GAVET

HISTORIQUE DU PROJET

Entre la sortie de la plaine de Bourg d'Oisans et la commune de Vizille, à quelques kilomètres de Grenoble, la Romanche emprunte un long défilé de 13 km constituant une chute naturelle de près de 400 m. Ce tronçon de rivière qui présente un fort potentiel énergétique a été équipé de longue date pour l'usage de la force hydraulique et la production d'hydroélectricité.

Six centrales hydroélectriques au fil de l'eau ont été construites fin 19^e – début 20^e siècle et sont encore exploitées : Livet, Les Vernes, Les Roberts, Rioupéroux, Les Clavaux et Pierre-Ebeysse. La puissance totale installée de ces six ouvrages est de 82 MW pour une production annuelle moyenne de 480 millions de kWh.

La position particulière de ces six centrales, au cœur d'un aménagement d'ensemble des vallées de la Romanche et de l'Eau d'Olle, a conduit EDF à étudier, au cours des quinze dernières années, deux scénarii pour poursuivre et améliorer l'exploitation du potentiel hydroélectrique de la vallée : soit la réhabilitation des centrales existantes, soit leur remplacement par un nouvel aménagement.

L'AMENAGEMENT

Le coût de la réhabilitation des centrales existantes étant du même ordre de grandeur que le coût d'investissement d'un nouvel aménagement, ce projet a été écarté par EDF, qui souhaitait également améliorer la sûreté de l'exploitation et l'intégration des ouvrages dans l'environnement.

L'entreprise s'est alors déclarée favorable au remplacement des six centrales existantes par un seul aménagement, mieux intégré et permettant d'augmenter sensiblement la production d'énergie renouvelable. Ce nouvel aménagement, construit à Gavet, comprendra une prise d'eau à l'amont de Livet, une galerie en rive droite de la Romanche, une centrale souterraine à l'aval immédiat du bourg de Gavet. L'eau sera restituée à l'amont du barrage de l'aménagement de Péage-de-Vizille. (Cf. Annexe 1).



Dans le cadre de la construction de l'aménagement de Gavet, les principaux ouvrages à réaliser sont :

- sur la Romanche à Livet, à l'amont immédiat du pont de la Veyna, un barrage-prise d'eau
- une galerie en charge entre la prise d'eau et la restitution du débit à Gavet,
- une cheminée d'équilibre souterraine,
- une conduite forcée,
- une usine souterraine à Gavet équipée de 2 turbines,

L'évacuation de l'énergie est réalisée en 63 000 V.

La centrale serait souterraine et équipée de deux groupes d'une puissance unitaire de 45,9 MW, pour une puissance maximale de 91,8 MW. Elle produirait 540 millions de kWh, soit 60 millions de kWh de plus que les aménagements existants.

Du fait de sa localisation en aval des centrales hydroélectriques de Grand'Maison et de Saint-Guillerme, la production du nouvel aménagement répondra mieux aux besoins des clients lors des phases de pointe, c'est-à-dire de forte consommation.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

EDF confirme aujourd'hui sa décision de réaliser l'ouvrage hydroélectrique de Gavet et présente un planning de construction permettant sa mise en service à l'horizon 2013.

Une demande de concession du futur ouvrage de Gavet a été déposée auprès de la DIDEME (ministère de l'industrie) le 2 avril 2001, en même temps qu'une demande de poursuite de l'exploitation de six chutes existantes jusqu'à ce que le nouvel aménagement prenne le relais.

La DIDEME, conformément à la procédure, poursuivra la saisie des ministères concernés pour accord sur la poursuite de l'instruction. Cet accord permettra ensuite d'initier la démarche de concertation et d'enquête publique, organisée sous l'égide du Préfet de l'Isère.



IMPACT ÉCONOMIQUE DU PROJET

Avec la décroissance industrielle dans le domaine des fabriques -de l'aluminium, en particulier- qui a particulièrement touché la commune de Livet-Gavet, la vallée est à la recherche d'un second souffle économique. Elle souhaite transformer son image industrielle et attirer une clientèle neige et nature, en offrant un paysage amélioré. En complément de l'activité de canyoning déjà existante ou de via ferrata, des activités de canoë-kayak, dans la zone proche de la centrale, pourraient donner à la vallée cette image sportive et dynamique souhaitée par tous les acteurs.

L'emploi, sévèrement touché par le départ de certaines activités industrielles depuis 1968 bénéficierait, du fait d'un investissement de plus de 160 millions d'euros, d'un apport équivalent à 200 personnes durant les cinq années de construction du projet.

L'existence d'un patrimoine industriel, datant du début du 20^e siècle, dont la centrale des Vernes, classée monument historique et la façade de la centrale de Livet, pourrait constituer la base solide d'un pôle de tourisme industriel, dynamisé par la présence du Musée EDF Hydrélec. Dans ce cadre, certains ouvrages pourraient être remis aux collectivités ou associations gestionnaires.

La réalisation ou le développement d'équipements pour l'accès aux installations et au chantier conduirait à l'amélioration de la desserte des riverains.

Par la suite, l'exploitation de l'aménagement dynamisera le développement local (impôts et taxes, nouvelles activités de tourisme, de loisirs...).

IMPACT ENVIRONNEMENT

Le nouvel ouvrage de Gavet permettra d'augmenter sensiblement la production d'électricité d'origine renouvelable. En effet, les six centrales existantes produisent actuellement 480 millions de kWh en moyenne chaque année ; le nouvel aménagement produira 540 millions de kWh, soit 60 millions de kWh de plus. De ce fait, Gavet contribuera concrètement à l'atteinte de l'objectif que s'est fixé la France d'avoir 21% de la consommation d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2010. L'hydroélectricité est une énergie propre, naturelle, qui n'émet pas de gaz à effet de serre et ne génère aucun déchet. C'est une énergie d'avenir qui s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable.

En matière d'intégration des installations dans le paysage, la construction du nouvel ouvrage permettra d'améliorer sensiblement l'aspect de la vallée grâce à la disparition des ouvrages les plus inesthétiques, au premier rang desquels les conduites, canaux et lignes moyenne tension.



La construction de la future usine en souterrain et la mise en œuvre d'autres dispositions, telles que la végétalisation des déblais de la galerie, contribueront également à favoriser l'intégration optimum du nouvel ouvrage dans la vallée

Dans l'économie globale du projet, près de 3,5 millions d'euros seront consacrés à des mesures de protection de l'environnement (eaux, paysage, éco-système).

Dans le domaine de la sûreté, la conception du nouvel ouvrage prévoit, qu'en cas d'arrêt de la centrale, le débit d'eau serait progressivement orienté vers un seul barrage. Cette caractéristique de fonctionnement est de nature à améliorer les conditions de sécurité dans la rivière, autorisant, de ce fait, une meilleure accessibilité pour les activités de nature. En particulier, la pratique du canoë kayak serait envisageable dans la zone aval proche de la centrale.

Le traitement exemplaire de ces différents aspects est une opportunité pour EDF de montrer sa réelle préoccupation en matière de sûreté hydraulique et d'environnement, et sa capacité à apporter des solutions adaptées lors de la construction de nouveaux ouvrages.

IMPACT SUR LA RIVIÈRE

Les études d'impact concernant le milieu aquatique ont été réalisées en tenant compte des orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Elles mettent en évidence la nécessité de protection de l'aquifère de la Romanche (SIERG à Vizille), l'existence d'activités de canyoning sur les affluents et l'impact des obstacles en rivière souvent liés à l'hydroélectricité.



FICHE N°2

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE GRAND-MAISON

SITUATION

La centrale de Grand-Maison est située dans l'Isère, au cœur de la vallée de l'Eau d'Olle qui, encadrée par les massifs de Belledonne et des Grandes Rousses, s'étend de la Savoie jusqu'à la plaine de Bourg d'Oisans et la vallée de la Romanche.

La crête du barrage de Grand-Maison est située à l'altitude de 1 700 m. La centrale est située sur la commune de Vaujany.

HISTORIQUE

Le choc pétrolier de 1973 devait profondément modifier les projets énergétiques et relancer le programme nucléaire et les grands équipements hydrauliques. C'est à cette époque que fut décidée la construction de l'aménagement de Grand-Maison.

Les travaux débutèrent en 1978 et durèrent 8 ans. Fin 1985, le premier groupe turbine-pompe était testé ; mais l'année décisive, celle de la mise en service des principaux équipements est 1986.

L'inauguration officielle eut lieu en 1987.

L'AMENAGEMENT

La centrale de Grand-Maison est une Station de Transfert d'Energie par pompage (STEP). L'aménagement comprend deux bassins, l'un constitue la retenue supérieure de Grand-Maison (140 millions de m³), l'autre est situé immédiatement en aval et forme le bassin inférieur du Verney (15,6 millions de m³).

L'eau contenue dans la retenue de Grand-Maison est turbinée pour produire de l'électricité aux heures de pointe, puis stockée dans le bassin du Verney. Elle est remontée par pompage pendant les heures creuses.



La centrale qui comprend 12 groupes de 150 MW chacun, se compose de deux usines :

- 4 groupes, fonctionnent en turbines et sont installés dans un bâtiment extérieur,
- 8 groupes fonctionnent en turbines ou en pompes et sont installés dans un ouvrage souterrain.

La puissance installée de l'aménagement est de 1.800 MW, disponibles en moins de 5 minutes.

La quantité d'énergie produite en une année moyenne par Grand-Maison représente environ la moitié de la consommation de Lyon et Grenoble réunis.

APPORTS ECONOMIQUES ET GESTION DE L'EAU

La centrale de Grand-Maison est une source de développement économique important pour la région. 40 millions de taxes locales sont versées chaque année aux collectivités. Cet apport financier a permis le développement des communes alentour et la création de stations de ski.

Par ailleurs, des activités touristiques se sont créées autour de la retenue du Verney : pêche, plaisance, festival, événements sportifs...

L'Oisans est une destination très prisée en hiver, mais également en été avec un fort développement du tourisme vert. En période estivale avec l'arrivée des vacanciers, EDF met en place de nombreux dispositifs pour informer et prévenir des risques en aval de ses aménagements.

Le Musée Hydrélec constitue lui-même un pôle d'attractivité. Un nouveau projet d'avenir est en cours d'élaboration avec les collectivités locales sur l'environnement, la pédagogie et le tourisme. Situé dans l'enceinte de la centrale de Grand-Maison, il reçoit chaque année près de 25.000 visiteurs venant se familiariser avec l'histoire de l'utilisation de la force motrice de l'eau au cours des siècles.